Informations de base

2004/0119(AVC) AVC - Procédure d'avis conforme (historique)	Procédure terminée
Accord CE/Croatie: accord de stabilisation et d'association, protocole suite à l'élargissement 2004 **Subject** 6.40.03 Relations avec l'Europe du Sud-est et les Balkans **Zone géographique** Croatie	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
AFET Affaires étrangères	BROK Elmar (PPE-DE)	13/09/2004

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
INTA Commerce international	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Affaires générales	2630	2004-12-13
Affaires générales	2640	2005-02-21

Commission européenne

DG de la Commission	Commissaire
Relations extérieures	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
12/05/2004	Publication de la proposition législative initiale	COM(2004)0370	Résumé
13/09/2004	Vote en commission		
13/01/2005	Publication de la proposition législative	14211/2004	Résumé

25/01/2005	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A6-0011/2005	
27/01/2005	Décision du Parlement	T6-0013/2005	Résumé
27/01/2005	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
21/02/2005	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
21/02/2005	Fin de la procédure au Parlement		
15/03/2005	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	2004/0119(AVC)
Type de procédure	AVC - Procédure d'avis conforme (historique)
Sous-type de procédure	Accord international
Base juridique	Traité Euratom A 101-p2 Traité CE (après Amsterdam) EC 300-p2/3-a1/2 Traité CE (après Amsterdam) EC 310 Acte d'adhésion 2003 (10 pays) T 6-p2
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	AFET/6/22067

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A6-0011/2005	25/01/2005	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T6-0013/2005 JO C 253 13.10.2005, p. 0013-0026 E	27/01/2005	Résumé

Conseil de l'Union

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif complémentaire	14310/2004	07/12/2004	Résumé
Document de base législatif	14211/2004	13/01/2005	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Proposition législative initiale	COM(2004)0370	12/05/2004	Résumé

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final	
Décision 2005/0205 JO L 068 15.03.2005, p. 0030-0031	Résumé

Accord CE/Croatie: accord de stabilisation et d'association, protocole suite à l'élargissement 2004

2004/0119(AVC) - 21/02/2005 - Acte final

OBJECTIF : inclure les 10 nouveaux États membres à l'accord de stabilisation et d'association adopté entre l'Union et la Croatie.

ACTE LÉGISLATIF : Décision 2005/205/CE, Euratom du Conseil et de la Commission relative à la conclusion d'un protocole à l'accord de stabilisation et d'association entre l'Union et ses États membres d'une part et la Croatie, d'autre part pour tenir compte de l'élargissement de l'Union.

CONTENU : Conformément à l'article 6, par. 2, de l'Acte d'adhésion des 10 nouveaux États membres à l'UE, l'adhésion de ceux-ci à l'accord UE-Croatie de stabilisation et d'association doit être approuvée par la conclusion d'un protocole à cet accord.

C'est l'objet de la présente décision. Le texte du protocole négocié avec la Croatie est joint à la décision.

ENTRÉE EN VIGUEUR : 1er octobre 2005.

Accord CE/Croatie: accord de stabilisation et d'association, protocole suite à l'élargissement 2004

2004/0119(AVC) - 12/05/2004 - Proposition législative initiale

OBJECTIF : inclure les 10 nouveaux États membres à l'accord de stabilisation et d'association adopté entre l'Union et la Croatie. ACTE PROPOSÉ : Décision du Conseil et de la Commission portant sur l'approbation d'un accord. CONTENU : Conformément à l'article 6, par. 2, de l'Acte d'adhésion des nouveaux États membres à l'UE, l'adhésion de ceux-ci à l'accord UE-Croatie de stabilisation et d'association doit être approuvée par la conclusion d'un protocole à cet accord. C'est l'objet de la présente proposition qui utilise, pour ce faire, une procédure spécifique. Le texte du protocole négocié avec la Croatie est joint à la proposition.

Accord CE/Croatie: accord de stabilisation et d'association, protocole suite à l'élargissement 2004

2004/0119(AVC) - 07/12/2004 - Document de base législatif complémentaire

Le présent document constitue le protocole définitif à l'accord entre l'Union européenne et la Croatie portant sur l'inclusion des 10 nouveaux États membres à l'accord de stabilisation et d'association entre l'Union et la Croatie.

Accord CE/Croatie: accord de stabilisation et d'association, protocole suite à l'élargissement 2004

2004/0119(AVC) - 27/01/2005 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Elmar BROK (PPE-DE, D), le Parlement européen se rallie à la position de sa commission au fond et donne son avis conforme sur la conclusion du protocole.

Accord CE/Croatie: accord de stabilisation et d'association, protocole suite à l'élargissement 2004

2004/0119(AVC) - 13/01/2005 - Document de base législatif

OBJECTIF : inclure les 10 nouveaux États membres à l'accord de stabilisation et d'association adopté entre l'Union et la Croatie.

ACTE PROPOSÉ : Décision du Conseil et de la Commission portant sur l'approbation d'un accord.

CONTENU : Conformément à l'article 6, par. 2, de l'Acte d'adhésion des nouveaux États membres à l'UE, l'adhésion de ceux-ci à l'accord UE-Croatie de stabilisation et d'association doit être approuvée par la conclusion d'un protocole à cet accord.

C'est l'objet de la présente proposition qui utilise, pour ce faire, une procédure spécifique.

Le texte du protocole négocié avec la Croatie est joint à la proposition (voir doc.14310/2004).